



CU du Grand Poitiers (Siren : 200069854)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté urbaine (CU)
Commune siège	Poitiers
Arrondissement	Poitiers
Département	Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Florence JARDIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	15 place du Maréchal-Leclerc
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	86000 POITIERS
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	198 658
-----------------------------	---------

Densité moyenne 185,43

Périmètre

Nombre total de communes membres : 40

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
86	Beaumont Saint-Cyr (200064533)	3 040
86	Béruges (218600245)	1 564
86	Biard (218600278)	1 863
86	Bignoux (218600286)	1 071
86	Bonnes (218600310)	1 753
86	Buxerolles (218600419)	10 180
86	Celle-Lévescault (218600450)	1 368
86	Chasseneuil-du-Poitou (218600625)	4 738
86	Chauvigny (218600708)	7 159
86	Cloué (218600807)	495
86	Coulombiers (218600831)	1 147
86	Croutelle (218600880)	888
86	Curzay-sur-Vonne (218600914)	405
86	Dissay (218600955)	3 286
86	Fontaine-le-Comte (218601003)	3 944
86	Jardres (218601144)	1 301
86	Jaunay-Marigny (200063493)	7 842
86	Jazeneuil (218601169)	810
86	La Chapelle-Moulière (218600583)	736
86	La Puye (218602027)	608
86	Lavoux (218601243)	1 198
86	Ligugé (218601334)	3 420
86	Liniers (218601359)	576
86	Lusignan (218601391)	2 698
86	Mignaloux-Beauvoir (218601573)	4 977
86	Migné-Auxances (218601581)	6 243
86	Montamisé (218601631)	3 726
86	Poitiers (218601946)	90 958
86	Pouillé (218601987)	683
86	Rouillé (218602134)	2 680
86	Saint-Benoît (218602142)	7 513
86	Sainte-Radégonde (218602399)	170
86	Saint-Georges-lès-Baillargeaux (218602225)	4 255
86	Saint-Julien-l'Ars (218602266)	2 769
86	Saint-Sauvant (218602449)	1 284
86	Sanxay (218602530)	560
86	Savigny-Lévescault (218602563)	1 203
86	Sèvres-Anxaumont (218602613)	2 299
86	Tercé (218602688)	1 134
86	Vouneuil-sous-Biard (218602977)	6 114

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 65

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
<i>Lutte contre la pollution de l'air</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
- Contribution à la transition énergétique
Services funéraires
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires
<i>Création et gestion</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale dans le cadre de dispositifs de développement et de prévention de la délinquance, programmes et actions définis dans le Dispositif local d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, de politique locale de développement économique et soutien aux activités commerciales, d'intérêt communautaire . Actions de développement économique d'intérêt communautaire .
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires

- Lycées et collèges
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>Amélioration des conditions de vie des étudiants et des personnels de l'Université par toutes actions appropriées entre autres en matière d'habitat et de transports . Favoriser les relations entre l'Université de Poitiers et les milieux économiques pour une meilleure implication dans le tissu local .</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives <i>Aide au sport de haut niveau . Aide au sport individuel.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur <i>Schémas directeurs et schémas de secteur</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>Elaboration et gestion des documents d'urbanisme s'appliquant sur le territoire communautaire, à savoir; - Avis dur le Plan de Sauvegarde et de mise en valeur - Plan Local d'Urbanisme</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Création et réalisation des ZAC d'intérêt communautaire . Initiative de la création de la ZAC (au sens de l'article L 311-1 du C.U) ayant pour objet de mettre en oeuvre les compétences communautaires .</i>
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation des transports urbains (au sens du chap.II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982) d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'art. 46 de cette loi .</i>
- Transport scolaire <i>Amélioration des conditions de vie des étudiants et des personnels de l'Université par toutes actions appropriées entre autres en matière d'habitat et de transports .</i>
- Organisation des transports non urbains
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>Réalisation de toutes actions ou opérations d'aménagement (au sens de l'article L 300-1 du C.U) ayant pour objet de mettre en oeuvre les compétences communautaires .</i>
- Plans de déplacement urbains <i>Création et gestion du P.D.U (Plan de Déplacements Urbains) . -Harmonisation des politiques de déplacement -Actions de développement en cohérence avec le P.D.U -Réalisation et gestion des schémas directeurs déplacements .</i>
- Etudes et programmation <i>Etudes d'urbanisme</i>
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>-Création et grosses réparations des voies d'intérêt communautaire et/ou intercommunal . Sur ces mêmes voies la Communauté d'Agglomération pourra être compétente en termes d'équipements de superstructures (signalisation, équipements de sécurité et aménagements spécifiques liés aux transports) . Conformément aux termes de la délibération du conseil communautaire définissant l'intérêt communautaire. "Entretien, maintenance, et investissement de l'ensemble du système de gestion dynamique des carrefours (poste de gestion centralisée des feux, armoires locales, feux tricolores et installations de communication" .</i>
- Signalisation <i>Entretien, maintenance et investissement de l'ensemble du système de gestion dynamique des carrefours (poste de gestion centralisée des feux, armoires locales, feux tricolores et installations de communication .</i>

- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Elaboration, animation et promotion de la politique touristique d'intérêt communautaire . Actions d'intérêt communautaire visant à l'animation du patrimoine . Conformément à la délibération du conseil communautaire définissant l'intérêt communautaire .</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social <i>Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire</i>
- Politique du logement social <i>Politique du logement, notamment du logement social d'intérêt communautaire, et action, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées</i>
- Politique du logement étudiant
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Eclairage public
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
Autres
- Préparation et réalisation des enquêtes de recensement de la population
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Gestion d'un centre de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>GESTION ET ENTRETIEN DES BORNES INCENDIE situés sur le réseau public communautaire et distribution d'eau potable . -La CAP décide après étude de faisabilité de l'installation des bornes d'incendie sur le réseau à la demande du maire de la commune, seul responsable de la sécurité incendie sur son territoire . -La CAP est chargée de l'entretien et de la gestion des bornes incendie existantes sur son réseau public . Une délibération du conseil communautaire précisera les conditions générales de mise en oeuvre de cette compétence .</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) <i>La Communauté d'Agglomération traite de tous les sujets relevant de ses compétences en matière de communication et des Technologies de l'information et de la Communication (TIC), notamment, elle a capacité pour intervenir pour: -les actions en faveur de l'équipement et de l'utilisation des nouvelles technologies; -l'installation et/ou l'exploitation des réseaux liés aux technologies de l'information et de la communication y compris la réalisation et l'exploitation du réseau câblé urbain multi-services .</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Création, gestion de chenils.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

86	Syndicat énergies Vienne (200086262)	SM fermé	428 912
86	Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural (258600493)	SM ouvert	413 539
87	Etablissement public Territorial du bassin de la Vienne (200010387)	SM ouvert	495 642
86	SM des vallées du Clain Sud (200058832)	SM fermé	137 497
33	Nouvelle-Aquitaine Mobilités (200081735)	SM ouvert	3 390 653
86	SM pour l'aménagement du Seuil du Poitou (258600568)	SM fermé	354 134
86	Syndicat du Clain Aval (200081412)	SM fermé	392 644
86	SM Vienne et affluents (200082329)	SM fermé	325 037
86	SM de l'aéroport de Poitiers-Biard (SMAPB) (200005783)	SM ouvert	198 658
86	Eaux de Vienne - Siveer (200049104)	SM fermé	324 139

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)